

LES INTERPELLATIONS TUNISIENNES.

# "La Tunisie française"

Le Commissaire du Gouvernement.

5 Février, 1912.

*Vendredi 20 octobre*

LE BOYCOTTAGE TURCO-ITALIEN (p.13)

*Voici d'après la Dépeche Sfaxienne le texte des placards qui ont été apposés à Sfax.*

A la Population musulmane locale.

Vous n'ignorez pas tout ce qui se passe actuellement entre les autorités italiennes et ottomanes, ce que souffrent les Arabes du monde entier, que de larmes ils ont versées, ce que tout cœur d'Arabe doit souffrir et ce que coûte à tout Arabe cette piraterie aussi bien en hommes qu'en argent.

Il est de notre devoir de couper toutes relations avec la population ennemie, autant en fréquentation qu'en tous genres de relations :

Il est de notre devoir également de ne rien acheter chez tout sujet italien et autant que possible ne rien leur vendre, le devoir nous l'impose ! Dans tous les cœurs de Musulmans doit exister une piqure contre la nation ennemie. Ces cris doivent sortir de tout cœur Musulman : A la gloire de Dieu et de son Prophète Mohamed !

*Dimanche 10 décembre*

CES BONS OTTOMANS (p.29)

*Du Sud Tunisien qui se publie à Sfax:*

Il y a quelques jours plusieurs Turcs se trouvaient vers 8 heures du soir, attablés à la terrasse d'un établissement de notre ville quand, à propos d'une cafetière renversée, l'un d'entr'eux se permit d'adresser quelques épithètes malsonnantes à la propriétaire du café et prenant ensuite à parti le garçon qui les servait lui demanda avec arrogance s'il était français ou italien. Or ce garçon est grec et c'est ce qu'il répondit.

Malheureusement pour ces malotrus un de nos concitoyens italiens se trouvait assis à une table voisine, il appela à son tour le garçon et le pria de demander au matamore en chéchia ce qu'il aurait fait s'il s'était trouvé que lui, garçon, fut italien.

Le porte fez entendit, comprit, paya et fila avec ses congénères.

Ah, ça! va-t-on nous débarrasser bientôt de ce gibier-là?

*(Dimanche 10 décembre)*

LA NEUTRALITE (p.29/30)

Sous ce titre, l'«Unione» d'hier écrit.

«Comme preuve, de la non-observation de la neutralité, nous pouvons citer les faits suivants:

«De Sousse sont partis-les voiliers «S. Antonio» et «Gesù-Maria» avec des chargements de semoule.

«De Sfax partent continuellement, chargés de vivres, des voiliers, qui, à destination des Bibans, d'abord, poursuivent leur route sur Ben Gardane.

« Un riche arabe expédie continuellement de Sousse et de Sfax des embarcations battant pavillon grec ou tunisien. »

«De nombreux officiers de passage font d'importantes acquisitions d'effets d'habillement.

«Six de ces officiers viennent de partir, avec 1.200 kilos de bagages chargés sur deux automobiles louées à Tunis.

«Que veut-on de plus? »

*Mercredi 10 janvier*

TOUJOURS LES OFFICIERS TURCS (p.32)

L'«Unione» apprend de Sfax que lundi, 8 courant, une automobile venant de Dehibat avec deux voyageurs des officiers turcs, a fait panache à 82 kilomètres de Sfax.

L'un des voyageurs est assez grièvement blessé, l'autre et le chauffeur sont indemnes.

Le blessé serait un député de Salonique.

\* \* \*

Vendredi dernier, ajoute notre confrère, deux autres voyageurs qui ont déclaré être autrichiens, sont partis pour la frontière, mais en route, au cours d'une panne longue et compliquée, le chauffeur a reconnu en eux des sujets ottomans.

Ah! ça, quand se décidera-t-on à barrer le chemin aux Turcs dont le transit continu à travers la Régence entretient nos populations indigènes dans le perpétuel espoir que les Roumi's finiront par être jetés à la mer. aussi bien en Tripolitaine qu'en Tunisie?

*Jeudi, 11 janvier*

LES TURCS EN TUNISIE (p.32)

M. Rahmy Bey, député de Salonique, victime d'un accident d'automobile sur la route de Sfax, alors qu'il regagnait cette ville, venant de Tripolitaine, est depuis quelques jours à Tunis où il est descendu au «Tunis-Hôtel».

Complètement remis de ses blessures, d'ailleurs très légères, M. Rahmy Bey s'apprête à regagner le camp turc – par la

frontière tunisienne, naturellement.

Ce personnage n'a pas à son premier voyage en Tunisie. Il était de passage ici il y a deux mois ; peut-être même y est-il venu d'autres fois.

Il est assez curieux de constater avec quelle facilité M. Rahmy Bey circule dans la Régence, passe et repasse la frontière sans être le moins du monde inquiété. Il le doit, paraît-il, à sa qualité de député !!!

---

Les Interpellations tunisiennes.

"La Tunisie française" et le commissaire du gouvernement. [5 février 1912.].

Retrouvée 26 mars, 2011, de Gallica: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5806891c>